

Conseil de laboratoire
25/05/2021

Présent·es : Dimitri Coste, Claude Couture, Mathilde Darley, Renaud Epstein, Nicolas Fischer, Antoine Jardin, Fabien Jobard, Bénédicte Laumond, René Lévy, Jacques de Maillard, Valérie Martin, Shaïm Morisse, Marie-Nicole Rigon.

+ Ghislain Gabalda / Véronique Cantaloube (en début de séance),

Excusée : Carole Gayet-Viaud

Compte-rendu : Mathilde Darley

1. Ghislain Gabalda, Véronique Cantaloube : présentation de la stratégie de diffusion des recherches du Cesdip via l'IEP de Saint-Germain-en-Laye

Ghislain Gabalda : Coordinateur du pôle recherche SGL

Véronique Cantaloube : responsable communication SGL

Objectif : Renforcer les liens entre Cesdip et SGL

Recherche SGL s'appuie sur 2 labos : Cesdip et Printemps

Idée de Ghislain et Véronique : être présents pour relayer ce qui se fait au Cesdip (recherches, publications, séminaires).

Refonte du site internet SGL prévue pour septembre : l'actualité de recherche s'appuiera essentiellement sur Cesdip et Printemps.

+ Petites vidéos : « minute recherche » : vidéo courte sur un article, une thèse ou un livre qui vient de sortir, publié sur réseaux sociaux -> informer Ghislain et Véronique dès qu'on a qqch sur lequel on souhaiterait communiquer. Cible : étudiants du réseau, étudiants de sc po etc.

Une réunion a eu lieu entre le Cesdip et Sciences Po SGL pour faire circuler les informations sur l'actualité de la recherche au Cesdip sans surcharger les chercheur·es.

Une émission « l'avis de recherche » : faire parler la recherche sur sujets d'actualité. Idée : faire en priorité appel aux chercheurs du Cesdip ou du Printemps. 1 fois par mois.

<https://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/videos-recherche/>

ghislain.gabalda@sciencespo-saintgermain.fr

JdM : points en réflexion actuellement concernant la diffusion de nos recherches :

- Site web du Cesdip en anglais
- Lettre d'information annuelle (cf. Printemps)

2. Relations avec les tutelles

Déménagement

La direction avait mandat du Conseil de labo pour se positionner sur le projet de nouveau campus à SGL. Politiquement un peu compliqué en ce moment, mais le dossier est suivi et il s'agit de ne pas « torpiller » nos chances par une maladresse -> discrétion sur un éventuel déménagement à ce stade.

Renaud : Le courrier officiel n'a pas encore été transmis à la Présidence de CY mais la Présidence de CY est au courant de la possible venue du Cesdip, de même que les financeurs des travaux (Conseil départemental des Yvelines). Tout démarrage du processus passera par un courrier parallèle aux autres tutelles pour les informer de la démarche.

3. Recrutements

- Bénédicte Laumond recrutée comme MCF au département de science po de l'UVSQ
- Marion Guenot classée 3^e en section 36 au CNRS, on attend le jury d'admission confirmant le classement mais elle semble disposée à nous rejoindre
- Olivier Cahn : retour à Cergy (prof de droit pénal) et au Cesdip (en attente de confirmation définitive)
- Renaud Epstein : recrutée comme prof sur un poste de socio po de l'action pub, Cergy/Sciences Po SGL
- Ioana Vrabiescu : bourse (24 mois) du EUTOPIA Science and Innovation Fellowship Programme. Projet sur "Re-Bordering Europe: A comparative study of transnational collaboration for policing and deporting Romanian citizens from France, Spain and Belgium ». Deux institutions hébergeantes : Cesdip et Université Pompeu Fabra à Barcelone. Premier séjour chez nous de préparation de l'enquête (4 mois), 2^e séjour de terrain (2 mois), 3^e séjour d'exploitation et diffusion des résultats (6 mois)
- Post-doc ANR : Jérémy Geeraert sur le projet CrimScapes
- Post-doc Mildeca : François Brasdefer
- Mme Sourp sur la recherche de Christian Mouhanna et Antoine Jardin sur le dhijadisme : mi-temps sur 12 mois -> archives du Parquet Général de la Cour d'Appel de Paris

Une MSH en train de se monter à CY, premiers échanges avec le géographe qui la dirige (Didier Desponds)

- ➔ Mettre des mots-clés Cesdip dans ce projet de MSH nous permettant de nous y associer si on le souhaite à un moment

4. Appel à projets

Nous avons lancé en mars, au vu de nos ressources (voir point budgétaire ci-dessous), un appel à projets sur les thèmes « Justice pénale ou administration pénitentiaire », pour financer des recherches sur 12 mois dont la direction scientifique doit être assurée par un membre titulaire du Cesdip.

Trois propositions reçues :

1/ Antoine Jardin, Philippe Robert et Renée Zauberman sur Analyse territoriale de l'insécurité -> caractériser les différentes configurations spatiales de l'insécurité à partir des données INSEE sur les variables confidentielles de géolocalisation municipale et par quartier (IRIS) des enquêtes cadre de vie et sécurité, collectées entre 2007 et 2021. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de l'ANR INSOCPOL et dans un partenariat de long terme avec deux laboratoires de Sciences Po (CEE et OSC). 7584 euros pour financement de matériel nécessaire à extraction des données.

2/ Jacques de Maillard sur « Politique judiciaire de la ville et dispositifs d'échange d'information nominative: vers un renouvellement de la prévention de la délinquance ? ». Cf. peu de recherches

depuis début 2000s sur rôle des acteurs judiciaires et socio-judiciaires dans les dispositifs locaux de prévention de la délinquance et de sécurité publique

- ➔ A la suite de la recherche sur les politiques locales de la prévention et sécurité conduite par Jacques de Maillard et Valérie Icard, et soutenue par l'Institut des hautes études du ministère de l'intérieur (2019-2021)
- ➔ Enquêtes quali pour cartographier dispositifs locaux, et en particulier cellules d'échange d'informations nominatives au sein des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.
- ➔ Recherche de 4 mois (coût chargé 16 000 euros) + 2000 euros de frais de mission (déplacements province)

3/ Mathilde Darley, Valérie Icard sur « Les étranger.es dans les prisons françaises : enjeux *intra-muros* et dynamiques interinstitutionnelles ». Sollicitation de la DAP (cf. pas ou très peu d'études sur le sujet), qui co-financerait (à hauteur de 40 000 euros) la recherche.

- ➔ analyse de la prise en charge institutionnelle et de l'expérience carcérale des étranger.es en prison.
 - ➔ a priori 12 à 18 mois (septembre 2021-septembre 2022)
 - ➔ enquête empirique dans 2 établissements pénitentiaires (et evt dans services préfectoraux)
 - ➔ demande :
- 20 000 euros, afin de compléter la rémunération salariale (coût chargé) du post- doctorat réalisé à temps plein sur 12 à 18 mois.
 - 3 000 euros pour les frais de mission (pour les frais de déplacement et d'hébergement si l'un des terrains d'enquête n'est pas en région parisienne).

Bénédicte s'interroge sur le caractère exceptionnel ou amené à se régulariser de cette allocation des ressources.

Fabien insiste sur la nécessaire production de rapports / QP à l'issue de ces projets.

Discussion sur l'opportunité ou non d'ouvrir ces appels à projets du Cescip vers l'extérieur :

- Inconvénient : lourdeur des procédures
 - Si on ouvrait les appels à projets vers l'extérieur, une possibilité serait que les éventuel·les post-doc extérieur·es doivent prendre contact en amont avec un·e titulaire du Cescip
 - René : réserves quant à l'idée que nos propres doctorant·es enchaînent sur un post-doc au labo, préférable pour eux de s'internationaliser dans la perspective des concours
- ➔ Prévoir un point dans un futur conseil de labo sur ajustement du futur appel à projets en 2022.

5. Point budgétaire

Claude Couture :

Actuellement : 194 000 euros de ressources propres

Subvention Justice (88 000 euros) en général versée en juillet.

Budget principalement utilisé pour les missions car entretien du bâtiment etc. financé par subvention d'Etat du CNRS (34 000, sur lesquels il reste 3 000).

Remarque : On essaye toujours de liquider d'abord les subventions d'Etat car pas reportées d'une année sur l'autre

CY : reste 6000 des 8000 euros.

UVSQ : reste 3000

Environ 30 000 euros de queues de contrats (qu'on n'a pas besoin de justifier, donc revient en ressources propres si pas dépensé)

Donc ressources propres dispo : 194 000 + 30 000 (+ 88 000 à venir de la Justice)

Si on acceptait les trois propositions reçues dans le cadre de l'appel à projets, on aurait encore un excédent de ressources confortable, donc on pourrait réfléchir ensemble aux manières de les dépenser.

6. Chercheur·es associé·es

33 chercheur·es associé·es

Julien Larrègue recruté à Laval (Québec)

Différentes catégories de chercheur·es associé·es :

- Celles et ceux qui travaillent sur nos thématiques et sont employé·es ou ont été employé·es par un ministère (Justice, Intérieur, Education Nationale)
- Celles et ceux qui travaillent dans un organisme de recherche (V. Malochet, T. Le Goff, I. Obradovic, etc.)
- Celles et ceux qui sont dans des universités à l'étranger (E. Baillergeau, M. Meyer, etc.)
- Les ancien·es docteur·es du Cездip (M. Veaudor, V. Benazeth, K. Barbier, etc.) – pose éventuellement la question de la durée
- Les membres d'universités françaises (ex : O. Cahn était chercheur associé quand il était prof à Tours ; A. Amicelle, maintenant en poste à Bordeaux ; Kenza Afsaoui ; Emmanuel de Saint-Fuscien)
- Les spécialistes travaillant comme contractuel·les (Mathieu Z. par exemple)

Questions qui se posent :

- Date de fin de l'association ? Limiter la durée de l'association ? Les contacter (surtout les moins actifs) pour savoir où ils/elles en sont de l'association ?
- Fabien s'interroge sur les titulaires des universités françaises qui selon lui ne doivent pas être associé·es chez nous dès lors qu'ils·elles sont dans une UMR
- René : hétérogénéité des statuts et des provenances pas un problème. Par contre la question serait de savoir si ça correspond à une véritable activité de recherche. Certain·es de nos associé·es ne font plus de recherche. Questions à se poser sont : 1/ que nous apporte la présence de ces associé·es ? (exiger éventuellement qu'ils·elles mentionnent l'association au Cездip dans leurs signatures par ex.) 2/ quels avantages à l'association pour eux ?
- Claude : Elaborer une charte des chercheur·es associé·es ? Ou au moins faire remplir une fiche précise à l'arrivée car Claude manque d'infos à communiquer à nos tutelles.

A faire : récupérer des chartes auprès d'autres labos / envoyer des messages ciblés à certain·es chercheur·es associé·es pour savoir où ils/elles en sont de leurs liens avec le Cездip.

7. Demande de financement de Fabien Jobard

Traduction de *Politiques du désordre* en allemand

Total =	12 000 €
Institut d'études politiques (Lausanne)	<u>2 250 €</u>
Faculté de science politique (U. Lausanne)	<u>2 250 €</u>

Centre Marc Bloch	1 500 €
CESDIP	3 000 €
ANR-	3 000 €
DFG	

Le montant demandé au CESDIP est donc de 3000€, soit un quart de la somme totale sollicitée.

➔ Accord du Conseil de labo

8. Demandes des doctorant·es

- Achat de logiciels pour coder ou retranscrire les entretiens

Cf. comparatif établi en 2020 : Elise Tancoigne, Jean-Philippe Corbellini, Gaëlle Deletraz, Laure Gayraud, Sandrine Ollinger, et al., « La transcription automatique : un rêve enfin accessible ? : Analyse et comparaison d'outils pour les SHS. Nouvelle méthodologie et résultats ». [Rapport de recherche] MATE-SHS. 2020. .halshs-02917916v2.

Le Cesdip y est favorable, nous allons sonder les besoins et les options.

- Possibilité de financer des traductions pour encourager participation à des colloques ou publiés dans une langue étrangère : le Cesdip y est favorable.
- Clés du Cesdip pour les doctorant·es : le fait que les doctorant·es puissent disposer d'une clé avait été établi. Il faut refaire un point sur la mise en œuvre concrète. Autre possibilité proposée par René : avoir une boîte avec un code à l'entrée pour avoir accès à la clé.